

Appel à toutes les organisations des diasporas européennes et non européennes, environnementales, de défense des droits humains, de la paix, féministes et antifascistes, à rejoindre les Résistant.e.s pour la paix, la liberté et les droits humains dans le monde entier

Des membres d'organisations issues des diasporas européennes et non européennes, réunis le 19 janvier 2026, ont décidé de promouvoir la création d'un réseau de Résistants pour la paix, la liberté et les droits humains.

Aujourd'hui, face à la montée du racisme, de la xénophobie et des autoritarismes, l'Union européenne et le monde se trouvent à un carrefour critique. Comme en 2001 à Laeken, lorsque l'Europe devait définir son rôle dans un monde globalisé et fragmenté, nous devons aujourd'hui repenser notre action dans un monde encore plus éclaté et instable.

Pour construire un front commun, nous proposons un programme en dix points, fondé sur des principes universels :

1. Non à toute forme de dictature. Oui à la souveraineté citoyenne, exercée dans le cadre d'une démocratie pluraliste représentative et délibérative fondée sur des élections libres, transparentes et démocratiques.
2. Liberté d'expression, liberté d'association politique, liberté de rassemblement, liberté de la presse et liberté du cyberspace. Dissolution de toute forme de milices, de forces parallèles et d'appareils de censure.
3. Garantie pleine et effective des libertés et des droits individuels, collectifs et sociaux, conformément à la Déclaration universelle des droits humains et aux instruments internationaux et européens de protection des droits fondamentaux.
4. Séparation de la religion et de l'État, liberté de conscience, de culte et de religion, dans le respect du pluralisme et de la neutralité des institutions publiques.
5. Égalité complète et effective entre les femmes et les hommes dans les droits politiques, sociaux, culturels et économiques. Interdiction de toute forme d'exploitation, de domination ou de discrimination fondée sur le genre, sous quelque prétexte que ce soit.
6. Justice indépendante et appareil judiciaire autonome, fondés sur la présomption d'innocence, le droit à la défense, l'accès à la justice, le droit à un procès équitable et public, ainsi que sur l'indépendance pleine et entière des juges.
7. Reconnaissance et garantie de l'autonomie des minorités, ainsi que de leurs droits culturels, linguistiques, sociaux et politiques, dans le respect de l'égalité et de l'unité démocratique.
8. Justice sociale et égalité des chances. Reconnaissance et protection des droits des travailleuses et travailleurs, des agriculteurs et agricultrices, du personnel soignant, des salarié·e·s, des enseignant·e·s et des retraité·e·s.
9. Protection de l'environnement, prévention des destructions écologiques et engagement en faveur de la réparation et de la reconstruction des écocides.
10. Interdiction des armes nucléaires et de toutes les armes de destruction massive. Primaute donnée à la paix, à la coexistence pacifique, ainsi qu'à la coopération régionale et internationale fondée sur le droit et la solidarité.

Les premièr.e.s Résistant.e.s invitent les membres d'autres organisations des diasporas européennes et non européennes ainsi que les organisations environnementales, de défense des droits humains, de la paix, féministes et antifascistes à les rejoindre le 13 février à 18h30, dans la salle Agora 2, située au 8ème étage de la Commune de Bruxelles ville, Rue des Halles 4 – 1000 Bruxelles, dans le but d'améliorer les 10 points et de mettre en place une coalition visant à élaborer une nouvelle Déclaration de Laeken, et affirmer notre engagement commun pour un monde plus juste, plus libre et plus pacifique.

Les premièr.e.s Résistant.e.s pour la paix, la liberté et les droits humains:

Pier-Virgilio Dastoli, European Mouvement

Mehdi Nobari, Association internationale pour la culture et les droits humains

Magmoet Nobari, Association internationale pour la culture et les droits de l'homme

Cathérine Vieilledent, Groupe Europe de l'Union pour l'Europe Fédérale

Adem Prohic, For Bosnia

Yosufi Latefat, Maison du Peuple d'Europe

Pietro Emili, Maison du Peuple d'Europe

Isabelle Thomas, Maison du Peuple d'Europe

Boniface Mbonyintwali, Maison du Peuple d'Europe

Rayan Camara, Maison du Peuple d'Europe

(Les 14 et 15 décembre 2001, les quinze États membres qui comptaient alors l'Union européenne ont rédigé une déclaration sur l'avenir de l'Union européenne qui décrivait L'Europe comme le « continent des valeurs humanistes, de la Magna Carta, du Bill of Rights, de la Révolution française, de la chute du mur de Berlin. Le continent de la liberté, de la solidarité, de la diversité – ce qui implique le respect de la langue, des traditions et de la culture d'autrui. La seule frontière que trace l'Union européenne est celle de la démocratie et des droits de l'homme ». Une convention sur l'avenir de l'Europe a suivi cette déclaration, ce qui a enfin produit le Traité de Lisbonne. Pour plus d'information sur la déclaration de Laeken, cliquez ici : https://www.europarl.europa.eu/summits/pdf/lae2_fr.pdf)